

## COMPTE-RENDU

**Etaient Présents :** M. Christian STEPHAN, **Président**  
Mme Isabelle DUSSOUS M. Melaine MORIN, M. Patrick ROBERT,  
M. Mickaël LEFEUVRE, Mme Marielle MURET-BAUDOIN, M. Claude  
CAILLEAU, M. Allain TESSIER, M. Christian SORIEUX, **Vice-présidents**,

**Etaient absents excusés :** Mme Isabelle CEZE, **Vice-présidente**,

**Assistaient également à la réunion :**

M. Pierre-Yves BOCANDÉ, **Directeur SMICTOM Sud Est 35**,  
Mme Christèle MERHAND, **Directrice adjointe**

### QUESTION 1 : DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

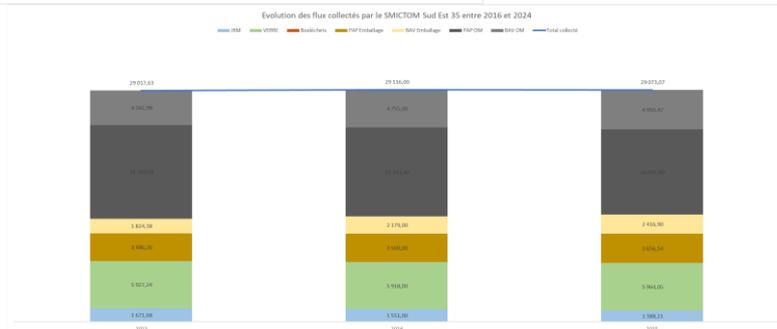
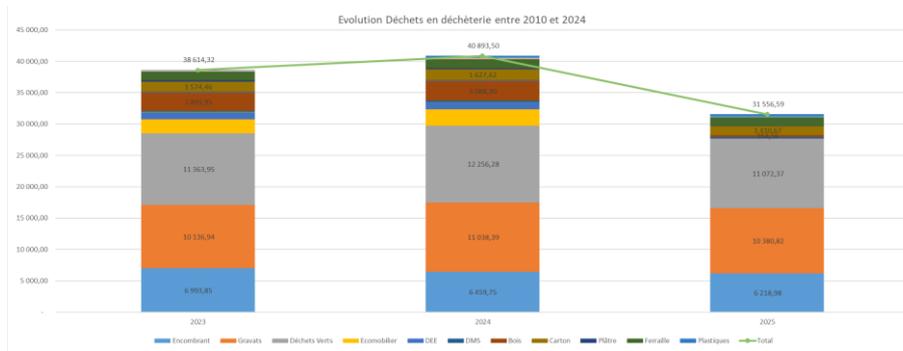
#### A. BILAN A MI-ANNEE

Après la présentation du bilan technique à mi-année, ainsi qu'un point de situation budgétaire arrêtée à fin mai 2025, M STEPHAN propose de consacrer la séance à un **point d'étapes des sujets en cours par pôle et le rétroplanning des décisions/délibérations à prendre d'ici fin 2025**.

**M. BOCANDE présente les bilans techniques 2025 :**

#### Bilan Technique

- Collecte :
  - Pour la première fois tonnage collecté en BAV supérieur à celui collecté en PaP ;
  - - 1,6% sur les OMr ;
  - + 5,8% sur les emballages ;
  - Au dessus des moyennes nationales et régionales sur les emballages ;
  - Stagnation du tonnage global collecté ;
  - Un tonnage biodéchet en hausse (augmentation du tonnage Retiers).
- Déchèterie :
  - Gravât en hausse sur la même période ;
  - Encombrant en diminution ;
  - Augmentation du plastique valorisé ;
  - Plus de collecte du bois depuis Avril 2025 (3 000 T) ;
  - Plus de collecte plâtre depuis Avril 2025 (200 T) ;
  - Part des déchets géré par les Eco-organisme en augmentation significative = données à consolider.
- Traitement :
  - Zéro enfouissement des OMr = S3t'ec coopération avec département de la Mayenne ;
  - Taux de refus des emballages : 24,8% = légère baisse ;



M. BOCANDE souligne l'évolution des emballages : + 5.8%.

Concernant les biodéchets à Retiers, M. BOCANDE indique que le démarrage a été difficile, mais actuellement, cela fonctionne bien. Cela se traduit par l'évolution des tonnages.

Mme MURET-BAUDOIN demande par qui sont apportés les gravats en déchèterie ? M. BOCANDE répond par tous, dont les particuliers. L'apport est facilité avec les plateformes.

M. LEFEUVRE demande si on a des retours concernant les dépôts sauvages ? M. STEPHAN constate qu'il y a beaucoup de dépôts de pneus actuellement.

M. BOCANDE indique qu'il n'y a pas d'accueil des pneus en déchèterie, les garagistes doivent les reprendre dans une limite de 8 à 10 pneus.

Sur la filière, pour M. BOCANDE, c'est un choix de mettre ou non en place cette collecte en déchèterie. Aliapur n'effectue plus la collecte en déchèterie.

Mme MURET-BAUDOIN demande si le recyclage des pneus est facile ? M. BOCANDE répond que la filière c'est le CSR.

Mme DUSSOUS s'interroge sur le fait que les garages reprennent les pneus ? M. BOCANDE répond : en théorie.

Selon M. BOCANDE, la collecte des pneus ne passerait plus par les syndicats de collecte, mais les Syndicats de traitement. A vérifier.

M. TESSIER interroge sur la collecte d'amiante. M. BOCANDE répond qu'une collecte est organisée par an. Date non calée. L'amiante est pris en charge par Valobat. Nos agents sont formés et équipés pour organiser la collecte. Choix politique de ne pas communiquer large sur le sujet.

M. BOCANDE indique que la benne enfouissement diminue, à lier à l'augmentation des plastiques. Les agents et les particuliers adhèrent à ce nouveau tri.

La prise en charge par la filière pour le bois et le plâtre a permis de déployer notamment le plâtre sur tous les sites.

Sur le graphique, M. BOCANDE précise que le tonnage présenté ne prend pas en compte les tonnages pris en compte dans les REP ; positif financièrement.

M. BOCANDE signale la mise en place du flux développement à compter du 1<sup>er</sup> juillet à Paprec au Rheu.

M. STEPHAN demande si la caractérisation est faite sur les refus ? M. BOCANDE répond que c'est réalisé. M. STEPHAN dit qu'il serait intéressant de savoir s'il s'agit de vrai ou faux refus de tri afin d'affiner la communication.

M. BOCANDE conclut que le tonnage global stagne, on a un meilleur tri, et un taux d'enfouissement en baisse.

Selon Mme DUSSOUS, par rapport à la consigne sur le verre, beaucoup d'entreprises se coordonnent pour fabriquer le même type de bouteille quand il n'y a pas d'exigence de bouteilles normées.

Mme MURET-BAUDOUIN constate qu'il y a quand même une évolution de population, donc une légère baisse de production.

M. BOCANDE confirme, indiquant que la population évolue en moyenne sur le syndicat de 0,8% par an.

Pour M. BOCANDE, il faudra voir l'impact de la consigne verre. Il faut que cela se mette en place. CITEO a expliqué qu'actuellement il y a la mise en place des bouteilles en rayon, il faut encore un peu de temps avant qu'elles reviennent pour être réutilisées.

Mme DUSSOUS signale que la société « le fourgon » dans l'ouest, livre les boissons, et récupère les bouteilles ensuite auprès des particuliers.

Mme MERHAND présente le bilan financier réalisé au 31.05.2025 :

## Bilan financier : situation au 31,05,25 Fonctionnement

Données			
Dépenses de fonctionn	Crédits inscrits au BP	Montant HT	Taux exécution
<b>COLLECTE</b>	6 184 730,00	2 319 161,26	37,50%
011	5 013 230,00	1 834 993,82	36,60%
012	183 720,00	72 379,42	39,40%
042	968 480,00	407 533,33	42,08%
66	19 300,00	4 254,69	22,05%
<b>COMMUNICATION</b>	247 584,14	74 374,51	30,04%
011	172 900,00	45 664,81	26,41%
012	50 170,00	18 393,21	36,66%
042	18 314,14	7 630,89	41,67%
65	6 200,00	2 685,60	43,32%
<b>DECHETERIE</b>	2 936 095,25	1 205 303,90	41,05%
011	1 274 074,39	475 837,75	37,35%
012	966 910,00	388 730,61	40,20%
042	636 010,86	305 004,53	47,96%
65	26 000,00	19 536,00	75,14%
66	33 100,00	16 195,01	48,93%
<b>STRUCTURE</b>	948 013,37	420 461,61	44,35%
011	256 800,00	139 060,01	54,15%
012	173 620,00	52 147,56	30,04%
042	183 446,00	76 435,83	41,67%
65	12 000,00	3 686,90	30,72%
<b>TRAITEMENT</b>	8 944 182,77	3 425 227,28	38,30%
011	22 000,00		0,00%
012	190 085,00	74 235,15	39,05%
042			0,00%
65	8 732 097,77	3 350 992,13	38,38%
<b>Total général</b>	<b>20 022 311,53</b>	<b>7 610 659,74</b>	<b>38,01%</b>

Données			
Recettes de fonctionnement	Crédits inscrits au BP	Montant HT	Taux exécution
<b>COLLECTE</b>	1 510 068,33	552 634,29	36,60%
013		819,00	0,00%
042	78 568,33	32 736,80	41,67%
70	31 500,00	19 156,18	60,81%
74	1 400 000,00	495 922,31	35,42%
75			0,00%
77		4 000,00	0,00%
<b>COMMUNICATION</b>		365,71	0,00%
013		365,40	0,00%
70		0,31	0,00%
74			0,00%
<b>DECHETERIE</b>	351 249,00	237 183,61	67,53%
013		7 812,59	0,00%
042	61 249,00	25 520,42	41,67%
70	40 000,00	32 903,67	82,26%
74	250 000,00	130 946,69	52,38%
75		0,25	0,00%
77		40 000,00	0,00%
<b>STRUCTURE</b>	13 954 220,00	5 844 867,99	41,89%
013		21 680,00	23,16%
70		250 000,00	51,78%
74	13 682 540,00	5 701 056,50	41,67%
75		9 313,16	0,00%
76			0,00%
77		37,50	0,00%
<b>TER-PREVENTION</b>	201 010,56	17 411,87	8,66%
013		1 644,44	0,00%
042	74 010,56	30 837,73	41,67%
70	36 000,00	1 459,00	4,05%
74	91 000,00	-16 529,30	-18,16%
<b>TRAITEMENT</b>	682 000,00	402 579,40	59,03%
013		900,57	0,00%
70	202 000,00	84 167,12	41,67%
75	480 000,00	317 511,71	66,15%
<b>(vide)</b>	3 323 763,64	3 323 763,64	100,00%
002	3 323 763,64	3 323 763,64	100,00%
002 Résultat reporté	3 323 763,64	3 323 763,64	100,00%
<b>Total général</b>	<b>20 022 311,53</b>	<b>10 378 806,51</b>	<b>51,84%</b>

Un taux d'exécution correct pour ces cinq premiers mois.

## Bilan financier : situation au 30.06.25 Investissement

DJ Détail Par pôle	BP 2025	SB 300625
<b>COLLECTE</b>	<b>1 758 297,04</b>	<b>405 738,72</b>
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	
041- Opérations patrimoniales	0,00	
16- Emprunts et dettes assimilées	468 750,00	15 625,00
20-Immobilisations incorporelles	0,00	
21- Immobilisations corporelles	1 289 547,04	390 113,72
<b>DECHETERIE</b>	<b>2 122 915,56</b>	<b>428 132,60</b>
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	213 827,89	89 094,96
041- Opérations patrimoniales	0,00	
16- Emprunts et dettes assimilées	137 500,00	68 750,00
20-Immobilisations incorporelles	0,00	
21- Immobilisations corporelles	1 076 222,38	190 733,06
23- Immobilisations en cours	695 365,29	79 554,58
<b>STRUCTURE</b>	<b>40 466,26</b>	<b>42 243,89</b>
10- Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
20-Immobilisations incorporelles	2 000,00	
21- Immobilisations corporelles	38 466,26	42 243,89
2313 Constructions	0,00	
<b>TER</b>	<b>536 096,78</b>	<b>86 035,76</b>
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	
041- Opérations patrimoniales		
20-Immobilisations incorporelles	0,00	6 960,00
21- Immobilisations corporelles	530 176,00	70 441,21
23- Immobilisations en cours	5 920,78	8 634,55
<b>COMMUNICATION</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>
21- Immobilisations corporelles	90 000,00	0,00
<b>Total général</b>	<b>4 547 775,64</b>	<b>962 150,97</b>

Ri Détail par pôle	PROJECTION 2025	SB 300625
<b>COLLECTE</b>	<b>61 200,00</b>	<b>4 000,00</b>
024- Produits de cession des immobilisations		795,35
041- Opérations patrimoniales		
13- Subventions d'investissement reçues	61 200,00	0,00
16- Emprunts et dettes assimilées	0,00	
21- Immobilisations corporelles		3 204,65
<b>DECHETERIE</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>
024- Produits de cession des immobilisations	0,00	40 000,00
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		
2111 Terrains nus	0,00	
041- Opérations patrimoniales		
13- Subventions d'investissement reçues	0,00	
16- Emprunts et dettes assimilées	0,00	
<b>STRUCTURE</b>	<b>4 158 307,64</b>	<b>2 671 601,76</b>
001- Solde d'exécution positif reporté N+1	1 591 544,70	1 591 544,70
024- Produits de cession des immobilisations		0,00
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 898 924,37	791 218,49
041- Opérations patrimoniales		0,00
10-Dotations, fonds divers et réserves	667 838,57	288 838,57
13- Subventions d'investissement reçues	0,00	
21- Immobilisations corporelles	0,00	
<b>TER</b>	<b>328 268,00</b>	<b>9 390,00</b>
041- Opérations patrimoniales		200,00
13- Subventions d'investissement reçues	328 268,00	9 190,00
<b>Total général</b>	<b>4 547 775,64</b>	<b>2 724 991,76</b>

Une exécution de la section d'investissement faible en ce début d'année : -

- Sur la collecte, le programme de déploiement des bav sera peu réalisé dans la mesure où l'on arrive en fin de mandat. Dernières installations prévues en automne.
- Sur les déchèteries, compte tenu des difficultés de personnel sur le service, le PPI, portant notamment sur les travaux prévus sur les locaux sociaux, ainsi que le site de Retiers n'a pas pu à ce stade être relancé.
- Le déploiement du tri à la source des biodéchets suit son cours, avec un déploiement de collecte en bornes d'apports volontaires prévu essentiellement sur le dernier secteur rencontré sur le deuxième semestre.

**M. BOCANDE présente un point d'avancées de chaque projet en cours par pôle :**

## Bilan projets 2025

### Sécurité des agents et usagers des services (stage en cours) Pas d'alternance délais trop court nouvelle offre de stage à la rentrée

#### Collecte :

- Mise en œuvre du nouveau marché de collecte ;
- Finalisation des maintenances curatives ~~2023-2024~~ 2023-2024 ;
- Marché de collecte des cartons ;
- Déploiement du tri à la source des déchets alimentaires dans les communes les plus dense ;

#### Déchèterie :

- PPI, modernisation des déchèteries de proximité (locaux des agents) ;
- Déploiement de la REP PMCB ;
- Marché de transport des déchets de déchèteries ;
- Continuer la démarche de sécurisation des sites et la protection du personnel et des usagers.

#### Communication :

- Accentuer la communication sur les DS et l'accompagnement auprès des communes ;
- Refonte de toute la communication en déchèterie (REP PMCB) ;
- Réflexion sur la communication auprès des scolaires (outils pédagogiques/salle) ;
- Évènementiel : Village du Réemploi et de la Réparation.

#### Finance :

- Mise en place d'un contrôle interne ;

#### Prévention :

- Lancer une dynamique sur le réemploi des matériaux ;  
Intervention auprès des EPCI ;  
Dispositif de soutien aux diagnostics ressources.



Au niveau de la sécurité en déchèterie, une étude est en cours sur Châteaugiron.

Au service Communication, il y a beaucoup de retour des communes sur les panneaux dépôts sauvages. Jusqu'où aller ? Car demande sur des points où il y a souvent des dépôts.

Pour M. CAILLEAU, d'abord le dépôt récurrent, ensuite on voit le reste.

M. STEPHAN signale qu'il y a eu beaucoup de fait sur Vitré.

Sur communication en déchèterie, pour M. LEFEUVRE, il faut essayer de mettre les flux dans le même ordre à privilégier pour des usagers qui utilisent plusieurs sites.

Pour la Prévention, une rencontre est prévue avec RAF et mur réemploi.

### M. BOCANDE présente ensuite les actions prévues sur le deuxième semestre par pôle :

## S2 2025 – Collecte

#### Biodéchets :

- Commission collecte/biodéchets en Septembre 2025 ;
- Marché de collecte des biodéchets :
  - Publication Septembre 2025;
  - Démarrage de la prestation 1<sup>er</sup> Janvier 2026.
- Déploiement des abris-bacs :
  - Novembre/Décembre ;
  - Vitré tout au long de l'année 2026.

#### Hors foyer :

- Diag sur les communes en cours ;

#### Caractérisation des OMr :

- Lancement marché Juillet 2025 pour caract en Octobre 2025 ;

#### Travaux aux 7 cantons en cours de finalisation

#### Collecte des cartons

- Demande de Domagné pour étude faisabilité



## S2 2025 – Déchèterie

### Régie transport :

- Arrivée du nouveau camion (septembre/octobre) ;
- Réflexion en cours pour le renouvellement du Packmat = choix de l'électrification ?
- Fin de mission d'un agent.

### REP PMCB :

- Déploiement complet sur le bois et le plâtre ;
- Test de deux filières :
  - Huisserie sur Vitré et Châteaugiron ;
  - Brique plâtrière sur Janzé, Châteaubourg et La Guerche de Bretagne.

### Sécurisation des sites :

- Etude en cours et demande de chiffrage pour l'électrification des sites = présentation du sujet au BS de Septembre ;
- Commande mission de gardiennage pour 2 dernières semaines d'août et 2 premières de septembre.

### PPI :

- Recrutement AMO pour fin août ;
- Objectif de finaliser le lancer le marché de travaux d'ici la fin de l'année ;
- Rénovation des locaux sociaux : attente décision en septembre pour lancement AMO ou MOE interne.



## S2 2025 – Communication

### Communication :

- Commission en Septembre pour présenter des propositions d'outils et d'organisation ;
- Communication déploiement des camions de collecte ;
- Travaille sur le nudge en cours :
  - Trouver un artiste pour faire un projet péda sur LGB ;
- Organisation journée agent en Septembre avec Escape Game à Iffendic ;
- Mise à jour site Web ;
- Limiter le nombre de panneaux dépôts sauvages ;

### Collecte :

Question du Bureau sur la possibilité de déployer la collecte de carton sur Domagné : M. BOCANDE répond que sur Janzé, Argentré du Plessis, Etrelles, l'enquête réalisée auprès des professionnels a montré qu'il n'y a pas un nombre suffisant d'abonnés potentiels pour la mettre en place. Mme MURET-BAUDOIN demande si cela est intéressant financièrement d'aller sur Domagné ? Pour M. BOCANDE, le prestataire collecte Châteaubourg donc, il peut collecter Domagné sans trop d'impact. D'après Mme MURET-BAUDOIN, se serait dommage de ne pas répondre positivement à la commune. Pour M. CAILLEAU, il faut contacter et faire une approche.

### Déchèterie :

M. BOCANDE ajoute que le sujet du compacteur sera présenté à un BS.

Concernant les déchèteries, un agent en retraite assurait des heures pour la collectivité et permettait de répondre au besoin sur la régie. Il a décidé d'arrêter totalement les activités. Il faut que l'on anticipe sur l'été prochain.

Mme MURET-BAUDOIN s'interroge, vous n'avez pas le même profil ? M. BOCANDE ne répond pas pour l'instant.

Selon M. LEFEUVRE, il est possible aussi de faire évoluer des agents de déchèterie. M. BOCANDE signale qu'il y a eu une tentative il y a quelques années mais sans succès.

D'après M. LEFEUVRE, il y a des profils intéressants. Pour M. CAILLEAU, il faut faire attention de ne pas les dévier de leur mission première. Mme MERHAND ajoute que si l'orientation se porte sur un agent d'accueil en déchèterie ayant une double compétence Chauffeur compactage, il est important que la personne pratique régulièrement l'activité de Chauffeur compactage au vu de la spécificité des missions.

M. LEFEUVRE demande quelle filière derrière la filière huisserie ? M. BOCANDE répond la REP.

Selon M. LEFEUVRE, le risque est que des usagers veulent récupérer. Pour les collectivités qui ont mis en place, ce sont les usagers qui déposent dans les racks. A voir, car cela peut poser problème : risque de verre au sol.

M. BOCANDE signale que la brique plâtrière est gérée au niveau d'S3T'ec (cas sur le secteur du SMICTOM du Pays de Vilaine). Point de vigilance : l'ouverture de cette filière risque de faire un appel. Cela permet néanmoins de retirer cela de l'enfouissement.

M. STEPHAN s'interroge, il y a de moins en moins de brique plâtrière ? le gisement est lié à la rénovation.

Sur le sujet d'électrification, M. BOCANDE informe qu'une présentation sera faite au BS pour savoir s'il faut la mettre en place.

D'après M. CAILLEAU, sur les deux collectivités interrogées, cette mise en place a permis de mettre fin aux incivilités. Pour M. LEFEUVRE, c'est surtout l'image, il faut le faire accepter. Selon M. CAILLEAU et M. LEFEUVRE, vu de l'extérieur, ce n'est pas visible. C'est l'agent qui met en place et éteint.

Pour Mme MURET-BAUDOIN, si l'on explique, que l'on se fait cambrioler, et que l'on paye avec l'argent du contribuable, les usagers le comprendront. Pour M. MORIN, il faut une communication importante et positive à l'égard des usagers.

M. LEFEUVRE signale que l'exploitation des déchèteries a bien fonctionné malgré l'absence d'un chef d'équipe. M. BOCANDE confirme, c'est la partie projet qui a été impactée.

M. BOCANDE rappelle qu'il y a la rénovation des sites à lancer, M. CAILLEAU précise que ce sont les sites de Val d'Izé, Châtillon en Vendelais et Argentré du Plessis.

Au niveau du service Communication, déploiement de la communication sur les camions en septembre.

Travail sur La Guerche de Bretagne qui présente plusieurs points sensibles.

Selon M. SORIEUX, il est important sur La Guerche de Bretagne de traduire les outils de communication en Roumain et ROM.

M. SORIEUX remarque que des plaintes sont régulièrement déposées à La Guerche de Bretagne, mais qu'il n'y a jamais de suite. Pour M. SORIEUX, un moment donné, il faut des sanctions, de la sévérité.

M. CAILLEAU note que la journée de cohésion est très appréciée par les agents.

M. BOCANDE ajoute que cette journée est organisée le mardi, jour de fermeture des déchèteries.

M. TESSIER informe le Bureau avoir procédé à la remise du lot à l'école de Pocé les Bois à l'issue du concours organisé dans le cadre du Village du Réemploi. L'école a bénéficié d'une animation : un spectacle avec M. POUBELLE.

M. SORIEUX affirme que c'est positif, car ce sont les futurs adultes de demain.

## B. RESSOURCES HUMAINES

### Modification au tableau des effectifs

Monsieur Claude CAILLEAU, Vice-président aux Affaires générales expose :

Aux termes de la loi n° 84-53 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée et notamment ses articles 34 et 97, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services. De même, la modification du tableau des effectifs afin de permettre les avancements de grade relève de la compétence de l'assemblée délibérante.

Vu la délibération n°11 en date du 7 Juillet 2021 fixant le taux de ratios promus-promouvables de la collectivité,

Vu les lignes directrices de gestion fixées par arrêté du Président en date du 5 Juillet 2021,

Vu la délibération n°6 du Comité Syndical en date du 23 Septembre 2020, attribuant certaines délégations au Bureau Syndical, notamment les décisions à prendre pour créer les emplois non permanents pour recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité au sens de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 en respectant les contraintes budgétaires de la masse salariale ; modifier les emplois (modification du temps de travail, transformations et suppressions des emplois) ; fixer le taux de promotion pour les avancements de grade ;

Vu les crédits inscrits au budget 2025,

Pour permettre la promotion des agents, il est proposé les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Service- Fonction	Création d'un poste	Durée hebdomadaire	A compter du	En contrepartie, il sera proposé la suppression des postes	Motif
Collecte - Responsable Collecte	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	35/35	1/9/2025	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe (poste créé par délibération n°19 du 22/03/2016)	Avancement de grade

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL DE SE POSITIONNER SUR LA MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

**Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,  
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents,**

**DECIDE :**

- **D'adopter les modifications apporter au tableau des effectifs telles que présentées,**
- **De charger le Président ou son représentant de la mise en œuvre de la présente délibération, et de l'autoriser à signer tous documents s'y rapportant.**

M. STEPHAN informe de la fin de la mise à disposition d'un agent à Eaux de porte de Bretagne au 31.08. S3T'ec n'a pas de besoin supplémentaire. M. STEPHAN ajoute qu'il n'y a pas de besoin au SMICTOM. Le Syndicat des eaux de la forêt du Theil de Bretagne aurait des besoins de l'ordre de deux jours par semaine.

Selon M. SORIEUX, possibilité d'une mise à disposition sur un an. Le syndicat des eaux de la forêt du Theil a un vrai besoin compatible avec les compétences de l'agent. A étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, M. STEPHAN lève la séance.